

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 23 Janvier.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :
EN BELGIQUE, canonnade dans le secteur de Nieupoort. La fraction ennemie qui avait pénétré ce matin dans nos lignes, à l'est de Nieupoort, a été chassée aussitôt.
SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE, lutte d'artillerie assez active dans le secteur de la cote 344 et sur le front du bois Le Chaume. Sur ce dernier point, un coup de main ennemi consécutif à un viii bombardement, a échoué sous nos feux.
Journée calme partout ailleurs.

AVIATION

Dans la période du 17 au 20 janvier, dix avions allemands ont été abattus, tant en combats aériens que par le tir de nos canons spéciaux. En outre, il se confirme que quatre appareils allemands, signalés comme gravement touchés, ont été réellement abattus dans la période précédente, ce qui porte à dix-neuf le chiffre des avions détruits par nos pilotes du 1^{er} au 10 janvier.

Sur le Front français

Communiqué belge

Le Havre, 23 Janvier.
A part les tirs habituels en dispersion, la journée du 22 n'a été marquée que par un bombardement, sans grande intensité, dans la région de Schewege et de Caeskerke. Nous avons abattu un avion allemand.
La nuit du 22 au 23 a été calme.

Aujourd'hui 23, l'activité d'artillerie n'a guère été plus intense. Nos batteries ont contrebalancé les batteries allemandes en action, exécuté des tirs de représailles sur les batteries ennemies, et effectué divers tirs de réglage auxquels a activement coopéré notre aviation.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué français

Paris, 23 Janvier.
Communiqué de l'armée d'Orient du 22 janvier :
Rien d'important à signaler sur le front.

Les Restrictions de l'Éclairage

UN APPEL DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS A LA POPULATION FRANÇAISE

Le gouvernement adresse l'appel suivant à la population française :
Dès l'an dernier, la population française a été invitée à réduire au minimum la consommation de gaz et d'électricité, tant pour économiser la houille noire et blanche, que pour fournir aux armées de guerre le supplément de forces motrices dont elles avaient un impérieux besoin. A l'échelle nationale, le même problème se pose, avec un redoublement d'acuité, si l'on veut intensifier encore les productions indispensables pour la défense nationale, et le gouvernement demande instamment à tous les Français de lui prêter leur concours.
Il faut, aujourd'hui, que chacun se pénétre de l'idée que ce rationnement a une répercussion immédiate et considérable sur l'extension des matières premières, l'emploi de la main-d'œuvre et les transports dont chacun de nous peut apprécier les difficultés.

Le pays a déjà compris le but poursuivi, et, par son concours intelligent et patriotique, il a été presque partout, le collaborateur actif du gouvernement et du Parlement. Il doit aujourd'hui aller plus loin, et envisager les mesures de restriction obligatoires pour tous les citoyens, le gouvernement demande à la population de consentir à se rationner elle-même, en ce qui concerne la consommation du gaz et de l'électricité. En particulier, il la prie instamment de réduire au minimum l'intensité de l'éclairage à partir de 18 heures, de manière à diminuer les quantités d'énergie nécessaires au moment où la vie normale fonctionne à plein, et à réserver ainsi aux usines de guerre, leur marche continue et à souvent des dépenses de gaz ou d'électricité accessoires ou supplémentaires.

Le gouvernement compte sur le patriotisme éclairé de tous pour réaliser cette œuvre volontaire sans mesure restrictive, et pour en continuer l'application rigoureuse pendant toute la mauvaise saison.

G. CLEMENCEAU, P. PAIN, A. CLAVELLE, LOUCHEUR.

La Carte de Pain

Comment elle sera appliquée à Paris

Les boulangers seront autorisés, lors de l'application de l'arrêté sur la carte de pain, à céder, à titre d'équivalent, et contre remise d'un ticket de 100 grammes de pain :
1° Cinquante grammes de farine, ou bien ;
2° Un petit pain pesant 55 à 60 grammes, ou bien ;
3° Cinquante grammes de pain de gluten.
Les boulangers sont également autorisés à fabriquer un pain long français roulé, de 200 grammes, qui sera vendu à la pièce, moyennant la remise de sept tickets de cent grammes.
Ce pain, sur la demande du client, sera fractionné.
Il est interdit aux boulangers de fabriquer tout autre pain de fantaisie ou de régime, notamment les biscuits, pain grillé, longuettes, etc., etc.
Les heures d'ouverture et de fermeture des boulangeries pourront être fixées par arrêté préfectoral.

L'augmentation du prix des cigares et cigarettes

Paris, 23 Janvier.
Un nouveau décret, qui paraîtra demain matin au Journal Officiel, dont les dispositions sont immédiatement applicables, fait subir une augmentation correspondante au prix de vente des cigares et cigarettes en raison de certaines variétés supérieures de scapellati, qui sont vendues à des prix les plus connues :
Rien n'est changé au prix des ninas ronds, 0 fr. 10 l'unité, des cigares ordinaires, deux fois 0 fr. 15, des picaduros, 0 fr. 10, des fondoucs et des militaires, 0 fr. 20. Les londres passent de 0 fr. 40 à 0 fr. 45, les favoris, de 0 fr. 35 à 0 fr. 40, les favoris, de 0 fr. 25 à 0 fr. 30, les favoris, de 0 fr. 20 les deux à 0 fr. 25 l'unité.
En ce qui concerne les cigarettes, les algériennes seront désormais vendues à 1 fr. 00, 0 fr. 90 et 0 fr. 70 le paquet de vingt, suivant qu'elles sont confecturées avec du tabac marlyland, du caporal supérieur ou du caporal ordinaire, au lieu de 0 fr. 70, 0 fr. 60 et 0 fr. 50.

Sur le Front italien

Rome, 23 Janvier.
Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :
Exploration active et profitable de nos petits groupes qui se sont avancés vers les lignes adverses entre les pentes sud-est du mont Spioncica et la rive droite de la Piave.
Dans la vallée de l'Omio, nos troupes ont capturé du matériel divers. Par un coup de main bien réussi, au sud de Quero, un détachement français a ramené des prisonniers et un mitrailleur.

Le Combat naval des Dardanelles

Londres, 23 Janvier.
Communiqué de l'Amirauté :
Nos avions ont exécuté plusieurs attaques de jour et de nuit contre le « Geben » et obtenu deux coups directs avec grosses bombes. Nos avions ont également bombardé les remorqueurs amarrés aux flancs du « Geben ».
Quoique nos avions aient rencontré, dans chaque attaque, une vive défense de la part de l'ennemi, tous nos appareils sont rentrés indemnes.
Les attaques continuent.

L'Affaire Caillaux

Rome, 23 Janvier.
Le Giornale d'Italia publie le dépêche suivante de Milan :
« Des recherches ont été faites à Milan touchant l'affaire Caillaux, sur des ordres précis venus des bureaux de la justice italienne. »
« Nous savons que les résultats de ces recherches n'ont pas été négatifs, soit en ce qui concerne les personnes, soit en ce qui concerne les éléments de l'instruction qui se poursuit à Milan. »
« On dit aussi que quelques arrestations, effectuées avec l'affaire Caillaux, ont été faites à Milan. »

La Guerre sous-marine

Le mouvement des ports français
Paris, 23 Janvier.
Relevé hebdomadaire des mouvements dans les ports français, d'après le ministère de la Marine, pour la semaine finissant le 19 janvier à minuit :
Entrées : 806 ; sorties : 734.
Navires de commerce français coulés par des sous-marins ou des mines : de 1.600 tonnes : deux ; de 100 à 200 tonnes : 2 ; au-dessous de 1.000 tonnes : deux.
Navires de commerce français attaqués sans succès par des sous-marins : 4.
Bateaux de pêche français coulés : 0.

Le trafic des ports italiens

Rome, 23 Janvier.
Au cours de la semaine qui s'est terminée à minuit, le 19 janvier, 19 navires marchands de toutes nationalités sont entrés dans les ports italiens ; 366 en sont sortis. Les mers n'ont été que d'un petit vœux au-dessus de cent tonnes. Un steamer a été attaqué sans succès.

La Fermeture de la Frontière suisse

Paris, 23 Janvier.
La Commission des Postes a entendu une communication du gouvernement informant qu'à la demande de la Commission, les décisions de l'autorité militaire concernant l'ouverture et la fermeture de la frontière suisse seront à l'avenir affichées à la porte des bureaux de Postes et des Mairies.

AVIS DE DÉCÈS

M. et M^{lles} Louis Carbonel, née Falck, et leurs familles, ont part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fils, M. Honoré CARBONEL, décédé le 23 janvier, à l'âge de 19 ans. Les obsèques purement civiles auront lieu aujourd'hui jeudi 24, à 4 heures 15, rue Vincent, 46. On ne reçoit ni fleurs ni couronnes.

La Pitié Suprême prie ses adhérents (hommes ou dames) et toutes personnes qui pourront se joindre à elle d'assister aux obsèques du soldat YSAMA, du 3^e régiment, mort pour la Patrie, qui auront lieu aujourd'hui jeudi 24 courant, à 8 heures 30, à l'hôpital militaire, rue de Lodi.

Le gérant : VICTOR HEYRIES.

Imprimerie et Sténotypie du Petit-Provençal, Rue de la Basse, 72.

M. Ramsay Mac-Donald, proposant un vote de remerciements, déclara :
« Si nous concluons une paix qui n'assure pas l'indépendance de la Belgique, nous ne ferions pas une paix réelle et de nouvelles guerres seraient inévitables. »

Les Scandales

Prochaines arrestations

Paris, 23 Janvier.
L'heure dit que l'on prépare plusieurs colles à la Santé, dans le quartier de la haute surveillance. Hier après-midi, on disait au Palais que d'importantes opérations de police et de justice étaient proches.
Une autre — et très importante — affaire d'espionnage a été découverte ces jours derniers par la police militaire. Deux arrestations ont été opérées déjà : celles d'un homme et d'une femme, dont les noms, jusqu'au présent, sont soigneusement tenus secrets.
Ce matin, le capitaine Bouchardon a remis au commissaire Priolot plusieurs commissions rogatoires et des mandats de perquisitions.

Un ex-généralissime va témoigner

Paris, 23 Janvier.
L'ex-généralissime, le général en retraite Brugère, qui devait être entendu ce matin par le capitaine Bouchardon, a fait demander à celui-ci de bien vouloir remettre son audition à demain.

L'affaire Bolo

Paris, 23 Janvier.
Les commissaires italiens ont continué ce matin à examiner la procédure du procès Bolo.

L'affaire Humbert

Paris, 23 Janvier.
Le lieutenant Jousselin a procédé à l'interrogatoire d'identité de Pierre Levally, Guillaume Desouches et du sénateur Humbert comparant pour la première fois devant la justice militaire sans récemment par le gouvernement français de ce fait d'affaire criminelle.

La Frontière suisse n'est pas gardée

Paris, 23 Janvier.
M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, a entendu, hier après-midi, l'Amie de Paris relatant des opérations matrimoniales dont elle a eu l'initiative en faveur des mutilés de guerre, et au sujet d'un voyage en Suisse, dont elle raconte, dans sa chronique, les péripéties sous le titre : « Notre frontière n'est pas gardée ».

La Situation en Russie

La réorganisation de la flotte

Londres, 23 Janvier.
Le gouvernement russe a transmis lundi à tous les détachements de la marine et aux Comités centraux de la flotte à Sébastopol, à Helingsfors et à Arkhangel, le message suivant :
La conférence navale russe s'est formée en plusieurs Commissions, qui ont été chargées d'étudier des projets de réorganisation des points suivants : Etude de la question des soldes pour tous les grades ; organisations d'unités professionnelles locales ; étude de la substitution du service volontaire au mode actuel de service ; révision des nominations ; organisation des cadres ; création d'un nouveau uniforme et d'un nouveau drapeau.

Le Comité de la Conférence établit les règlements qui, une fois adoptés, sont portés à la connaissance de tous les détachements de la marine ; envoi aux délégations de toutes les informations concernant les points ci-dessus, les invite à faire parvenir à leurs délégués les pouvoirs nécessaires, afin qu'ils puissent résoudre toutes les questions se rapportant à la réorganisation de la marine.

Tous la marine sera mise au courant périodiquement et par T. S. F. des travaux de la Conférence navale.

Signé : PODERNY, Secrétaire de la Conférence.

Les assassins des ministres de Kerensky

Pétrograde, 22 Janvier.
(Source maximaliste).
Les commissaires du peuple annoncent que la police a trouvé la trace des gens qui ont participé au crime commis contre MM. Chingreff et Kokovchin.

Le Soviet réapprouve l'assassinat des deux anciens ministres

Pétrograde, 23 Janvier.
Le Soviet dans la séance qu'il a tenue le 20 janvier, a pris la décision suivante :
Le Soviet a été informé que les anciens ministres Schingreff et Kokovchin ont été tués à l'hôpital où ils avaient été transportés. Le Soviet condamne un pareil crime. La classe ouvrière n'approuvera jamais les violences commises contre les prisonniers, quel que soit leur délit politique envers le peuple et le régime soviétique. Elle ne peut que manifester son indignation contre les leaders de la contre-révolution.

Les journaux maximalistes la Pravda et l'Isvestia protestent énergiquement contre le meurtre de MM. Chingreff et Kokovchin.

L'Isvestia dit que cette sombre affaire est également méconnue au point de vue politique. La Pravda condamne ce meurtre : « Crime contre la révolution ».

Les journaux publient la déclaration du commissaire Bichestre au nom de la Marine demandant aux officiers de la disposition des navires de se révéler et de se présenter devant le tribunal révolutionnaire.

L'indépendance de l'Ukraine

L'Allemagne la reconnaît
Zurich, 23 Janvier.
Le commandant de la flotte de la mer Noire, l'amiral Nemetz, a fait savoir au secrétaire général ukrainien qu'il reconnaissait officiellement le gouvernement ukrainien.
Il envoie à Kiev son secrétaire avec la mission de nouer des relations avec la Rada.

La Russie et la Roumanie

Arrestation de tous les sujets roumains
Pétrograde, 23 Janvier.
Le Conseil des commissaires du peuple, sur la proposition de Trotsky, a décidé l'arrestation de tous les sujets roumains séjournant à Pétrograde et dans la province.

Le Recrutement dans l'Ouest africain

Les causes de la retraite du gouvernement de l'Afrique Occidentale française
Paris, 23 Janvier.
Le très important mouvement qu'a fait signer M. Henry Simon, a pour point de départ la retraite de M. Van Vollenhoven, gouverneur général de l'Afrique Occidentale française, qui dès son arrivée en France, a demandé au ministre de le relever de ses fonctions et de le mettre à la disposition des autorités militaires. Ce n'est un secret pour personne, dans les milieux coloniaux, que des divergences de vues existent entre M. Van Vollenhoven et le ministre des Colonies, au sujet des nouveaux décrets réglementant le recrutement dans l'Ouest africain, et fixant les attributions de M. Diagne, député au Sénat, comme chef de la mission envoyée dans ce but.

Dans la lettre qu'il a adressée au ministre pour le prier d'arrêter le relèvement de ses fonctions, M. Van Vollenhoven demande à être nommé à la disposition du ministre de la Guerre.

LE DÉPART DE M. SCHRAMBECK

Une information officielle est venue hier confirmer une nouvelle que nous avons déjà publiée : M. Schrambeck, préfet des Bouches-du-Rhône, a été nommé gouverneur de Madagascar.

Tout en réitérant sincèrement M. Schrambeck de la distinction dont il est l'objet, nous ne pouvons nous défendre de regretter vivement le départ de ce vaillant militaire et notre département d'un fonctionnaire exceptionnellement brillant, dont les qualités d'administrateur ont rendu à notre pays, avant et surtout depuis sa guerre, les plus grands services.

Aux prises avec des difficultés sans nombre, tant pour remédier à la crise que pour défendre sans compter, s'accrochant de tous les côtés, il avait résolu quelques-unes des questions pressantes que les circonstances soulevaient incessamment à son autorité.

Grâce à sa ferme intelligence, à son énergie éclairée, à son profond sentiment des responsabilités, à son républicanisme sincère, de nombreuses et graves crises purent être évitées ou conjurées. Son extraordinaire activité fut le fait de ce poste de préfet, et de ses plus importants qu'il occupa cette heure aux côtés de l'Administration centrale. On peut dire qu'aucun des services départementaux n'échappait à son contrôle personnel.

L'initiative de notre administration municipale, en une période particulièrement critique, fut le représentant du gouvernement à prendre des initiatives hardies et promptes. M. Schrambeck le fit toujours dans le plus grand intérêt de notre ville, et nous ne pouvons grouper autour de lui des hommes de valeur, mais concilier en vue de l'accomplissement de la même tâche patriotique, des intérêts souvent très opposés.

Ceux-là seuls qui furent ses collaborateurs immédiats peuvent attester quelle somme de travail fut accomplie chaque jour et même chaque nuit, et dans quel fonctionnaire qui voulait tout voir, tout savoir, dont le cœur était toujours largement ouvert et qui avait réuni dans ses mains les importants fils de l'énorme réseau administratif confié à ses soins.

Nous ne rappellerons que pour mémoire l'organisation des boucheries départementales qui servit de modèle à la ville de Bordeaux ; la culture mécanique des terres abandonnées ; l'organisation de l'approvisionnement de charbon, des dispensaires anti-tuberculeux, etc.

M. Schrambeck avait encore de nombreux projets à réaliser pour remédier à la crise économique dans notre département et nous espérons qu'il demeurera à son poste jusqu'à la fin de la guerre. Le gouvernement a le devoir d'appeler à de plus hautes fonctions. Nous ne pouvons égoïstement que réitérer nos regrets. — A. N.

Pour les Gens de Mer

Paris, 23 Janvier.
La Commission sénatoriale de la Marine a adopté le rapport sur le projet de loi relatif aux pensions à accorder aux marins du commerce, victimes d'événements de guerre, et à leurs familles. Elle a ajouté les pilotes à la nomenclature des bénéficiaires prévus dans le projet de loi.

La Commission a ensuite adopté un rapport de M. Jenuvrière sur la proposition relative aux pensions des marins et non mariés des inscrits maritimes.

L'Assassinat de la Rue Joseph-Vernet à AVIGNON

Mort de la victime. — Une arrestation
Avignon, 23 Janvier.
Mme Fauvege, née Benod Rose, âgée de 57 ans, épicière, rue Joseph-Vernet, 47, qui a été frappée dans son lit de quatre coups de couteau à la gorge, par des bandits toujours inconnus, a succombé dans la nuit de mardi à mercredi, des suites de ses blessures. La pauvre femme n'aura pas vu revoir son malheureux fils, qui est prisonnier en Allemagne.

Le corps de notre ville a arrêté un garçon boucher qui se cachait dans une malle. Cet individu suspect est actuellement poursuivi pour vol qualifié. Son attitude locale dans l'affaire de la rue Joseph-Vernet mérite quelque attention. La veille de l'assassinat, il rôdait autour de l'épicerie et le soir même, il avait été vu à l'épicerie à 8 heures, à côté chez Mme Fauvege pour y acheter du café.

Ce garçon boucher dont les antécédents sont déplorable, ne s'être trouvé chez Mme Fauvege, une coïncidence qui ne peut être expliquée clairement a été relevé sur son bras gauche. D'ailleurs, ce boucher habitait avec une femme dans la rue Lanterne, tout près de l'épicerie Fauvege et la malheureuse victime, peu avant de mourir, alors qu'on lui apprendait qu'avait été opérée l'arrestation d'un homme s'écria : « Parfait ! C'est celui qui me l'a dit, n'est-ce pas ? »

C'est bien rue Lanterne que les agents de la Sûreté ont découvert ce boucher caché dans une malle, mais seulement à leur suite, ils ont déclaré que l'homme du boucher leur avait déclaré tout d'abord qu'elle ne l'avait pas vu de la matinée. Ces indices, les témoignages recueillis et les contradictions nous signalent ont éclairé la justice.

En outre, les empreintes digitales relevées sur le carreau de verre de l'épicerie et sur les vêtements de la victime sont sur le point de donner les meilleurs résultats. Le décès de la victime est un des éléments les plus importants qui disparaissent pour la lumière la plus complète.

Le corps de Mme Fauvege a été transporté à la Morgue aux fins d'autopsie. De lavis de M. Michel Bechet, le mort de Mme Fauvege n'est pas dû exclusivement aux coups de couteau qu'elle a reçus, mais aussi aux suites du choc traumatique éprouvé et de la perte abondante de sang qu'elle a subie.

De notre visite au Parquet de notre entretien avec le procureur de la République, M. Gauger, et M. Lévi, juge d'instruction, il résulte que la justice est sur de bonnes pistes. Souhaitons l'arrestation. — L. G.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

Rôle des affaires de la première session des assises de 1918
Lundi 28 janvier : Lagarde Jeanne, vol. 200 fr. ; Bonello François et Arnold Eugène, assassinat et tentative d'assassinat ; Zarewsky, vol qualifié.

Mercredi 30 : Audibert Victor, Gastaldi François et Angèle, tentative de vol qualifié et violences à agents.

Jeudi 31 : Mattin, Ferris Roger et Deluy Benoît, vol de 100 fr. ; Marin, Zazzino et Zarewsky, vol qualifié.

Vendredi février : Benatti Armando, Martinez Antonio et Martinez Damiano, homicide volontaire et complicité.

Samedi 7 : Mattin, Mansour Ahmad, meurtre ; Bonello Joseph, Ferris Camille et Gravier Emile, vol.

Lundi 10 : Marin Jean, Philippe Eugène, Elgoutre Louis, Raymond Paulin et Natta Maria, vols qualifiés.

Mardi 11 : Mattin, Repelet Lucie, infanticide ; Poiré Da Vido, vol.

Mercredi 12 : Lucca Pierre, assassinat.

Vendredi 14 : Bruy Paul, vols domestiques ; Poncez Joseph et Anglada Camille, vol.

Samedi 15 : Galliano Joseph, Gassin Hippolyte, Bonatti Michel, Garraudi Dominique et Quirone Paul, vols qualifiés et recel.

Samedi 16 : P... attentat à la pudeur.

A travers les Journaux

De la Victoire. — La carte de pain. — De M. Gustave Hervé :
Si, pendant le siège de Paris, nos anciens avaient eu l'abandon de toutes choses que nous avons, 300 grammes de pain en somme, ont manqué, les Prussiens auraient pu attendre longtemps la capitulation. Si nous n'étions pas capa-

bles d'accepter la carte de pain, nous ne serions indigés de la victoire qui approche.

De l'Événement. — M. Paul Villiers :
Mais cette fois, ça y est. Ça y est, c'est sérieux ! A 300 grammes, nous sommes vraiment à la portée du peuple. Faut-il se plaindre ? Non ! Je pense à nos camarades de l'étranger, à nos frères d'armes et surtout à nos braves poilus qui n'ont pas eu de pain pendant des semaines. Ne nous frappons pas trop, d'ailleurs.

Avant la guerre, alors que le gaspillage sévissait, on se vantait de ne pas manger de pain. Combien se moient à Paris la consommation moyenne de pain ? A 400 grammes. Il ne s'agit donc que d'une réduction d'un tiers. Seront-ils donc un peu le ventre. Cela ne nous fera pas grand mal.

La Lanterne. — De M. Marcel Sembat :
Nous examinons leur projet de loi sur les allocations militaires. Les allocations militaires sont un bien précieux. Mais si, par la besogne, on les réduit, on les rendra inutiles. On n'a pas le droit de les réduire, on ne peut que les augmenter. On ne peut que les augmenter. On ne peut que les augmenter.

Le Peuple. — M. Schrambeck :
M. Schrambeck, préfet des Bouches-du-Rhône, a été nommé gouverneur de Madagascar.

3^e ÉDITION

DANS LA RÉGION VAUCLUSE

Pour ceux qui attendent des rapatriés
Nous rappelons aux personnes qui attendent, pour leur offrir l'hospitalité, des rapatriés de la région envahie, à se faire connaître au Service des Rapatriés, à Evian-les-Bains (Haute-Savoie), en joignant à leur lettre un certificat de leur maire, ou plus on aime, le maire ou le commissaire de police de leur localité. Il est recommandé de bien préciser les noms, prénoms, âge et domicile habituel, en région envahie, des personnes attendues, ainsi que l'adresse complète du demandeur.

En accomplissant à l'avance ces formalités on évite les embarras de la gare d'Avignon, ou moins long à Evian qu'en dans tel ou tel autre « centre d'attente ».

Bien entendu le présent avis ne s'adresse qu'aux personnes qui n'auraient pas encore écrit au Service des Rapatriés d'Evian. Il est inutile que les autres personnes, celles qui ont déjà écrit, renouvellent leurs demandes, car elles sont dans les mains des immigrants qui ne les ont pas encore reçues.

AVIGNON

Vol de charbon. — MM. Brunel Joseph, 17 ans, rue Balance, n° 70 ; Lacroix Victor, 19 ans, rue des Teinturiers, 79 ; Guinot Frédéric, 17 ans, rue de la République, 100, ont été arrêtés par le service de M. Belland, marchand de charbon, ont été amenés à la permanence. Ils ont été pris en flagrant délit de vol de charbon dans un dépôt de charbon.

Cartes de charbon. — La mairie prévient le public qu'il sera délivré pour les cartes de la deuxième quinzaine de janvier, 100 kilos de charbon.

Mont-de-Piété. — Depuis le 15 janvier, le Mont-de-Piété d'Avignon fait des avances sur valeurs mobilières et sur pensions les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de 8 h. 30 à 11 heures du matin.

On en a mis. — M. spirituel et amusant, M. P... présenté par M. Fourcade, Ch. Bari, avec Claudius, Marcelle Devries, Maud Gipsy, sera donné au Palais, le mardi 29 janvier.

Apollo. — Samedi et dimanche, matinées et soirées, représentations de gala, avec Sardou, l'irrésistible comique.

Grand-Théâtre. — Samedi soir, Lakmé, et dimanche en matinée, La Vie de Bohème, avec M. Saldou.

Etat civil. — Naisances : Chavasse Paul, boulevard Raspail, 25 ; Zolger Jean, rue de la Trinité.

Décès : Fargier Paul, 12 heures, à Avignon, rue de l'Hôpital, 70.

CUCURON

Plaques de contrôle. — Les détenteurs de bicyclettes sont informés qu'ils peuvent se procurer la plaque de contrôle pour l'année 1918, chez M. Gas, receveur bureau, rue de la Place.

L'eau potable. — Nous manquons complètement d'eau et le public est d'autant plus inquiet qu'il avait l'habitude d'en user à discrétion. Ce manque d'eau a créé une grave question de la récupération de tous nos anciens puits dans le village, sans se préoccuper des terribles conséquences qui en résulteraient. Tous permis spéciaux à demander à la mairie.

Plaque de contrôle. — Les détenteurs de bicyclettes sont informés qu'ils peuvent se procurer la plaque de contrôle pour l'année 1918, chez M. Gas, receveur bureau, rue de la Place.

Mercredi. — Nous manquons complètement d'eau et le public est d'autant plus inquiet qu'il avait l'habitude d'en user à discrétion. Ce manque d'eau a créé une grave question de la récupération de tous nos anciens puits dans le village, sans se préoccuper des terribles conséquences qui en résulteraient. Tous permis spéciaux à demander à la mairie.

Mercredi. — Nous manquons complètement d'eau et le public est d'autant plus inquiet qu'il avait l'habitude d'en user à discrétion. Ce manque d'eau a créé une grave question de la récupération de tous nos anciens puits dans le village, sans se préoccuper des terribles conséquences qui en résulteraient. Tous permis spéciaux à demander à la mairie.

Mercredi. — Nous manquons complètement d'eau et le public est d'autant plus inquiet qu'il avait l'habitude d'en user à discrétion. Ce manque d'eau a créé une grave question de la récupération de tous nos anciens puits dans le village, sans se préoccuper des terribles conséquences qui en résulteraient. Tous permis spéciaux à demander à la mairie.

Mercredi. — Nous manquons complètement d'eau et le public est d'autant plus inquiet qu'il avait l'habitude d'en user à discrétion. Ce manque d'eau a créé une grave question de la récupération de tous nos anciens puits dans le village, sans se préoccuper des terribles conséquences qui en résulteraient. Tous permis spéciaux à demander à la mairie.

Mercredi. — Nous manquons complètement d'eau et le public est d'autant plus inquiet qu'il avait l'habitude d'en user à discrétion. Ce manque d'eau a créé une grave question de la récupération de tous nos anciens puits dans le village, sans se préoccuper des terribles conséquences qui en résulteraient. Tous permis spéciaux à demander à la mairie.

Mercredi. — Nous manquons complètement d'eau et le public est d'autant plus inquiet qu'il avait l'habitude d'en user à discrétion. Ce manque d'eau a créé une grave question de la récupération de tous nos anciens puits dans le village, sans se préoccuper des terribles conséquences qui en résulteraient. Tous permis spéciaux à demander à la mairie.

Mercredi. — Nous manquons complètement d'eau et le public est d'autant plus inquiet qu'il avait l'habitude d'en user à discrétion. Ce manque d'eau a créé une grave question de la récupération de tous nos anciens puits dans le village, sans se préoccuper des terribles conséquences qui en résulteraient. Tous permis spéciaux à demander à la mairie.

Mercredi. — Nous manquons complètement d'eau et le public est d'autant plus inquiet qu'il avait l'habitude d'en user à discrétion. Ce manque d'eau a créé une grave question de la récupération de tous nos anciens puits dans le village, sans se préoccuper des terribles conséquences qui en résulteraient. Tous permis spéciaux à demander à la mairie.

Mercredi. — Nous manquons complètement d'eau et le public est d'autant plus inquiet qu'il avait l'habitude d'en user à discrétion. Ce manque d'eau a créé une grave question de la récupération de tous nos anciens puits dans le village, sans se préoccuper des terribles conséquences qui en résulteraient. Tous permis spéciaux à demander à la mairie.